
**EXAMEN D'ACCES AU STAGE PROFESSIONNEL
D'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE
Session 2019**

EPREUVE : DROIT DES CONTRATS

Durée : 02 h 00

Coefficient : 3

Sujet : « La cession de contrat dans le code civil et dans le livre 6 du code de commerce »

Documents autorisés : Code civil, Code de commerce, Code du travail, plan comptable annoté